

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 3 décembre 1986

La séance est ouverte à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'URSS—LE RETOUR DES CADEAUX EXPÉDIÉS PAR DES
CANADIENS À DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, comme nous sommes maintenant rendus à la période des cadeaux, je voudrais signaler au gouvernement une situation qui continue à inquiéter et à décevoir les Canadiens qui tentent de maintenir des contacts avec leur famille et leurs amis dans les pays de l'Est.

C'est un fait regrettable que quelqu'un au Canada qui expédie un simple cadeau peu coûteux en témoignage d'affection à un parent âgé ou un ami cher en URSS doive s'attendre à ce que les dirigeants soviétiques lui retournent le colis sans expliquer pourquoi il n'a pas été livré.

Il ne s'agit pas là d'une situation nouvelle, mais comme les droits de la personne sont évidemment en cause, je demande instamment au gouvernement de recourir à tous les moyens possibles pour rappeler aux dirigeants soviétiques leurs obligations en vertu des accords internationaux sur les droits de la personne et de travailler à améliorer cette situation.

* * *

• (1405)

LES CATASTROPHES

LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA CRUE DES EAUX DANS LA
RÉGION DU LAC ST. CLAIR ET DU LAC ÉRIÉ

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, 1 200 maisons ont été touchées cette semaine par la crue des eaux dans ma circonscription et le long du lac Érié. Ce malheur est un avertissement d'inondations encore pires à venir dans toute la région du lac St. Clair et du lac Érié.

Pas plus tard que la semaine dernière, la Commission mixte internationale a convenu qu'il était possible de lutter contre les inondations. Comme l'a souligné la *Great Lakes Coalition*, des travaux de dragage et de réparation des équipements dans la rivière Niagara pourraient faire baisser sensiblement le niveau des eaux.

En avril dernier, le ministre de l'Environnement (M. McMillan) avait promis aux représentants de la coalition qu'il prendrait des mesures à cet égard. Mais rien n'a été fait. Je suis convaincu que l'homme peut trouver une solution à ces

inondations. Le gouvernement doit prendre dès maintenant des mesures pour la mettre en oeuvre.

* * *

LA SANTÉ

LA MENACE D'ÉPIDÉMIE DE SIDA—LA NÉCESSITÉ D'EFFECTUER
DES RECHERCHES MÉDICALES

M. John Oostrom (Willowdale): Monsieur le Président, l'Institut Panos, groupe de recherche dont le centre d'opérations se trouve à Londres et qui se spécialise dans les questions concernant le tiers monde, en est venu à la conclusion que le SIDA risquait d'exterminer la moitié de la population de certains pays d'Afrique. Les conséquences d'un tel événement tragique seraient désastreuses pour ce continent.

Le Canada doit se soucier de cette catastrophe imminente. Si le virus devenait plus infectieux, il pourrait menacer l'humanité entière. Advenant une pareille épidémie, notre système d'assurance-maladie et les installations médicales seraient mis à rude épreuve comme au lendemain d'une conflagration atomique.

Le Canada devrait imposer aux immigrants des tests de dépistage du SIDA. Nous devons accorder une grande priorité à la recherche sur ce virus, car si nous contentons seulement d'en parler, les conséquences pourraient être catastrophiques pour le Canada.

Nous comptons les installations, le personnel et des compétences exceptionnelles dans le domaine de la recherche médicale pour trouver la solution. Le Dr Banting a découvert pour l'humanité le remède guérissant le diabète. Nous pouvons en faire autant pour le SIDA. Tâchons tous de souscrire au projet de loi C-22 sur les brevets, grâce auquel des fonds seront consacrés à la recherche pour permettre de trouver un jour un remède au SIDA.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE RAPPORT FORGET—LES PRÉRETRAITÉS—L'OPPORTUNITÉ DE
PRENDRE UNE DÉCISION LE PLUS TÔT POSSIBLE

M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière): Monsieur le Président, voilà qu'après 17 mois d'études, de rencontres et d'analyses de centaines de mémoires, la Commission Forget va enfin rendre public son rapport. Maintenant, ce sera à nous comme gouvernement d'écouter la population et de prendre en considération les recommandations qui nous sont présentées afin d'améliorer le système d'assurance-chômage.